Accusé de réception en préfecture
069-216901900-20260601-2026005-AU
Reçu le 07/09/2026

Sainte CONSORCE

DECISION DU MAIRE N°D2026-05

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
(Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Objet du marché : **Réfection de la cour de l'école – attribution du MAPA**

Mode de passation :

Marché à procédure Adapté passé en application de l'article 28 du Code de la Commande Publique

Déroulement de la consultation
L'avis de la consultation a été publié sur la plateforme AWS en date du 07/06/2026 et publiée le même jour au BOAMP.

Date limite de remise des offres : 04/05/2026 à 14h00

Délais de validité des offres : 90 jours

Consultation :

- Nombre de dossiers retirés : 35 dossiers
- Nombre de dossiers déposés : 3 dossiers
- Nombre de dossiers hors délai : aucun

Ouverture d'un guichet restreint: le 20/05/2026, date limite de remise des offres 26/05/2026 à 12h00.

Considérant que monsieur le Maire a convoqué à deux reprises la commission d'appel d'offres pour analyser les offres des entreprises candidates.

Considérant l'analyse des offres réalisée par la maîtrise d'oeuvre

Considérant la réunion du 19/05/2026 pendant laquelle Monsieur le Maire et la CAO ont décidé des entreprises admises à négocier

Considérant les échanges par courrier de négociation réalisés entre le 20/05 et le 26/05/2026.

Considérant la réunion du 27/05/2026 pendant laquelle Monsieur le Maire et la CAO ont examiné les offres négociées, classé les entreprises en fonction des critères retenus et décidé de l'entreprise attributaire

Considérant les critères et leur pondération à savoir, Prix des prestations 45% et valeur technique de l'offre 55%

Après examen des compétences et analyse des offres,

DECIDE

Les offres remises dans le cadre du MAPA de réfection de la cour d'école Saint-Exupéry sont arrêtées comme suit avant négociations:

Raison sociale	Note prix	Note valeur technique	Note globale	Offre HT
1 – GREEN STYLE /CHEVAL PAYSAGES	45,00	46,50	91,50	324.902,16 €
2 – JACQUARD/ BERNARD BOIS	41,70	31,75	73,45	350.572,16 €
3 – EIFFAGE/PJA	38,64	28,00	66,84	378.420,92 €

Accusé de réception en préfecture
069-216901900-20260601-2026005-AU
Reçu le 07/09/2026

Les offres remises dans le cadre du MAPA de réfection de la cour d'école Saint-Exupéry sont arrêtées comme suit après négociations et mise au point:

Raison sociale	Note prix	Note valeur technique	Note globale	Offre HT
1 – GREEN STYLE /CHEVAL PAYSAGES	45,00	46,50	91,50	329.131,82 €
2 – JACQUARD/ BERNARD BOIS	42,24	31,75	73,99	350.572,16 €
3 – EIFFAGE/PJA	43,80	28,00	71,80	338.121,09 €

- **De retenir** les offres telles que mentionnées ci-dessus
- **De signer** les documents contractuels nécessaires à la formalisation du marché
- **Dit** que les crédits sont inscrits en section d'investissement au budget 2026 de la commune

Sainte-Consorce, le 01/06/2026
Le Maire
Bertrand GAULÉ

